

SELARL ACTAZUR

W. RAMOINO - N. WISS

COMMISSAIRES DE JUSTICE

ASSOCIES

Résidences GIORDANENGO

27 Avenue Lazare Carnot - Entrée

A

83300 DRAGUIGNAN



☎ : STANDARD : 04 94 68 00 16

☎ : CONSTATS : 04 94 68 15 18

📠 : URGENCE CONSTAT :

06.20.570.738

Mail : contact@actazur.fr

www.actazur.fr

Horaires d'ouverture de l'Etude :

7 h 30 - 18 h 00 NON STOP

FERMETURE 17H le vendredi

IBAN:FR76 1910 6000 1043 6081 3290 385

AGRIFRPP891 (CREDIT AGRICOLE)

SIRET DRAGUIGNAN 953 675 568

TVA INTRACOMMUNAUTAIRE: FR 00 343.197.927

REFERENCE A RAPPELER :

Dossier : 133698

Affaire : [REDACTED]

Service : 62

Responsable : VC

Mail : contact@actazur.fr

/ 7508-0402

**ACTE
DE COMMISSAIRE
DE
JUSTICE**

COPIE



Coût - Décret n° 2016-230 du 26/02/16 :

Emol. Art R444-3 C Com. 219.16

Emolument complémentaire...mémoire

Transp. Art A.444-48..... 7.67

Total H.T..... 226.83

Total TVA 45.37

Total Eurs TTC..... 272.20

PROCES-VERBAL DESCRIPTIF

Article R.322-2 du Code des procédures civiles d'exécution

L'AN DEUX MILLE VINGT-QUATRE ET LE VINGT CINQ JANVIER DE 09H30 A 11H45

Durée de référence : 60 minutes

A LA DEMANDE :

[REDACTED]

Ayant pour avocat constitué : **Me Alain-David POTHET** membre de la SELAS CABINET POTHET, Avocat au Barreau de Draguignan dont le siège social est Traverse des Lices Place des Lices BP 220 83990 ST TROPEZ

Laquelle constitution emporte élection de domicile en son cabinet

AGISSANT EN VERTU DE :

[REDACTED]

Et des dispositions des articles R322-1 à R322-3 du Code des Procédures Civiles d'Exécution.

[REDACTED]

à l'effet de procéder à la description exacte et détaillée des biens qui y sont situés et appartiennent à :

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

VILLA PRINCIPALE		
<i>Rez-de-Chaussée</i>		
ENTREE	sol : dalles en pierre murs : peinture	13.61 m ²
SALON	sol : dalles en pierre murs : peinture Le séjour dispose d'une terrasse au Sud ouvrant sur la piscine avec vue mer – il dispose aussi également d'une terrasse au Nord, ouvrant sur le jardin	50.06 m ²
SALLE A MANGER	sol : dalles en pierre murs : peinture La pièce dispose d'une terrasse au Nord, ouvrant sur le jardin	24.24 m ²
CUISINE	sol : dalles en pierre murs : peinture, à l'exception de la crédence carrelée La cuisine est entièrement équipée et meublée, et ouvre sur un patio séparant la villa principale de la villa dite de gardien	24.06 m ²
BUANDERIE & Dégagement sous-sol	sol : dalles en pierre murs : peinture à l'exception de la crédence surmontant le plan	4.44 m ²
DEGAGEMENT 1 (Salon – Chambres – Etage)	sol : dalles en pierre murs : peinture	1.39 m ²
CHAMBRE 1 avec salle de bain et WC	Chambre : 20.29 m ² La chambre dispose d'une climatisation. Elle est agrémentée d'une terrasse au Sud, ouvrant sur la piscine avec vue mer, et d'une terrasse Ouest avec aperçu Golfe de Saint-Tropez Salle de bain : 11.38 m ² La pièce, précédée d'un couloir dressing avec placards muraux, dispose d'un plan avec deux vasques et d'une baignoire, WC : 2.03 m ² Les toilettes disposent d'un bidet sol : dalles en pierre murs : peinture	33.70 m ²
DEGAGEMENT 2 (Chambres 2 et 3)	sol : dalles en pierre murs : peinture	2.96 m ²
CHAMBRE 2 avec salle de bain, douche et WC	Chambre : 17.45 m ² La chambre dispose d'une climatisation. Elle est agrémentée d'une terrasse Ouest sur le jardin	23.74 m ²

	Salle de bain : 6.29 m ² La pièce dispose d'un plan avec une vasque et d'une baignoire outre une cabine de douche aux murs carrelés et d'une WC sol : dalles en pierre murs : peinture:	
COULOIR	sol : dalles en pierre murs : peinture Le couloir dispose de placards muraux	4.04 m ²
CHAMBRE 3	sol : dalles en pierre murs : peinture	23.69 m ²
Sous-total		205.93 m²
<i>Etage</i>		
PALIER	sol : dalles en pierre murs : peinture	1.53 m ²
CHAMBRE 4 avec salle de bain et WC	Chambre : 16.77 m ² La pièce est précédée d'un couloir constitué d'un dressing de placards muraux La chambre dispose d'une climatisation. Elle est agrémentée d'une terrasse au Sud, ouvrant sur la piscine avec vue mer Salle de bain : 5.79 m ² La pièce dispose d'un plan avec une vasque et d'une baignoire. WC : 2.41 m ² Les toilettes disposent d'un bidet sol : dalles en pierre murs : peinture:	24.97 m ²
Sous-total		26.50 m²
<i>Demi-étage</i>		
WC (dans l'entrée)	sol : dalles de pierre murs : paille	2.81 m ²
Sous-total		2.81 m²
<i>Rez-de-Jardin</i>		
DEGAGEMENT 3 - COULOIR	sol : dalles de pierre murs : peinture	5.84 m ²
CHAMBRE 5	sol : dalles de pierre murs : peinture Je relève des infiltrations sur les murs La pièce dispose d'une terrasse ouvrant en Nord-Est sur le jardin La pièce dispose d'un accès à la salle de bain, la douche et les WC communs	17.91 m ²
DEGAGEMENT 4 – Chambres SDB	sol : dalles de pierre murs : peinture	1.68 m ²
SALLE DE BAIN	sol : dalles de pierre murs : peinture + carrelage cabine de douche La pièce dispose de deux plans avec vasque et d'une baignoire.	5.46 m ²
SALLE D'EAU avec WC	sol : dalles de pierre murs : peinture	2.16 m ²

	CHAMBRE 6 avec dressing	Chambre : 14.67 m ² La pièce dispose d'une ouverture sur la piscine avec aperçu mer, outre une terrasse à l'Ouest, commune à la dernière chambre La pièce dispose d'une climatisation La pièce est également agrémentée d'un dressing : 4.76 m ² sol : dalles de pierre murs : peinture	19.34 m ²
	CHAMBRE 7 avec salle d'eau et WC	Chambre : 14.62 m ² La pièce dispose d'une terrasse commune à la chambre précédente ouvrant sur la piscine, avec aperçu mer La pièce dispose d'une climatisation Salle d'eau : 4.12 m ² La pièce dispose d'une cabine de douche, deux plans avec vasque, un placard mural WC : 1.50 m ² La pièce en enfilade de la salle de bain dispose d'un placard mural sol : dalles de pierre murs : peinture et pierre dans la cabine de douche	20.24 m ²
	Sous-total		72.63 m²
TOTAL VILLA PRINCIPALE : 307.87 m²			
Sous-sol			
	Dégagement	sol : béton murs : béton	5.97 m ²
	Buanderie	sol : béton murs : béton Une chambre froide de 4.38 m ² est installé dans cet espace	19.80 m ²
	Chaufferie	sol : béton murs : béton	8.91 m ²
	Autre espace	Il existe un autre espace en sous-sol à hauteur de plafond très réduite	/
	Sous-total		34.68 m²
VILLA SECONDAIRE dite de gardien			
Rez-de-Chaussée – Logement n°1			
	SEJOUR	sol : parquet murs : peinture La pièce ouvre sur la cour, et est ouverte sur la cuisine	13.76 m ²
	CUISINE	sol : parquet murs : peinture La pièce ouvre sur le patio séparant les deux villas. Elle est entièrement meublée et équipée	8.15 m ²
	SALLE D'EAU avec WC	sol : parquet murs : peinture et carrelage sur la demi hauteur des murs côté sanitaire et dans toute la cabine de douche La pièce dispose d'un placard mural	4.67 m ²
	CHAMBRE	sol : parquet murs : peinture	10.00 m ²
	Sous-total		36.58 m²

Etage – Logement n° 2		
ENTREE- DEGAGEMENT - COULOIR	sol : carrelage murs : peinture	2.99 m ²
WC	sol : carrelage murs : peinture	1.26 m ²
SALLE DE DOUCHE	sol : carrelage murs : peinture et carrelage sur la moitié de la hauteur des murs, et dans toute la cabine de douche La pièce est équipée d'un meuble avec vasque et d'une cabine de douche	3.32 m ²
CHAMBRE 1	sol : moquette murs : peinture La pièce dispose d'un placard mural	11.90 m ²
CHAMBRE 2	sol : carrelage murs : peinture La pièce dispose d'un placard mural	7.11 m ²
Sous-total		26.58 m²
TOTAL VILLA SECONDAIRE : 63.16 m²		

EQUIPEMENT

La villa dispose d'un vaste jardin offrant plusieurs orientations de vue mer.

La villa dispose également d'une piscine avec local piscine en mauvais état contenant le local technique, un WC, et une cuisine.

Les villas sont équipées de radiateurs et de climatisations en fonction des pièces.

L'état des revêtements est relativement hétérogène. En effet, le sol et les murs sont en général en bon état, certaines dalles au sol sont cependant cassées, et certains murs présentent des marques d'infiltrations d'eau.

Les revêtements de la villa de gardien, à l'étage sont en état d'usage.

OCCUPATION

La convocation adressée en recommandé avec accusé de réception pour établir le descriptif à

SYNDIC - AMIANTE

_____.

URBANISME

Les renseignements demandés au service urbanisme de la mairie de ST TROPEZ seront communiqués à réception.

ENVIRONNEMENT

_____.

████████████████████.

La propriété se trouve au sein de l'ensemble immobilier sécurisé des Parcs de Saint-Tropez, à 3.5 km du centre-ville, de la plage de la Moutte, de la plage des Salins et 7 km de la plage de Pampelonne.

Les clichés photographiques resteront annexés au présent procès-verbal.

Et de tout ce que dessus nous avons fait et dressé le présent procès-verbal pour valoir et servir ce que de droit à notre requérant.

DONT ACTE.

SOUS TOUTES RESERVES



Me Nathan WISS
Commissaire de Justice

1. EXTERIEUR



1.



2.



3.



4.



5.



6.



7.



8.



9.



10.



11.



12.



13.



14.



15.



16.



17.



18.



19.



20.



21.



22.



23.



24.



25.



26.



27.



28.

2. INTERIEUR

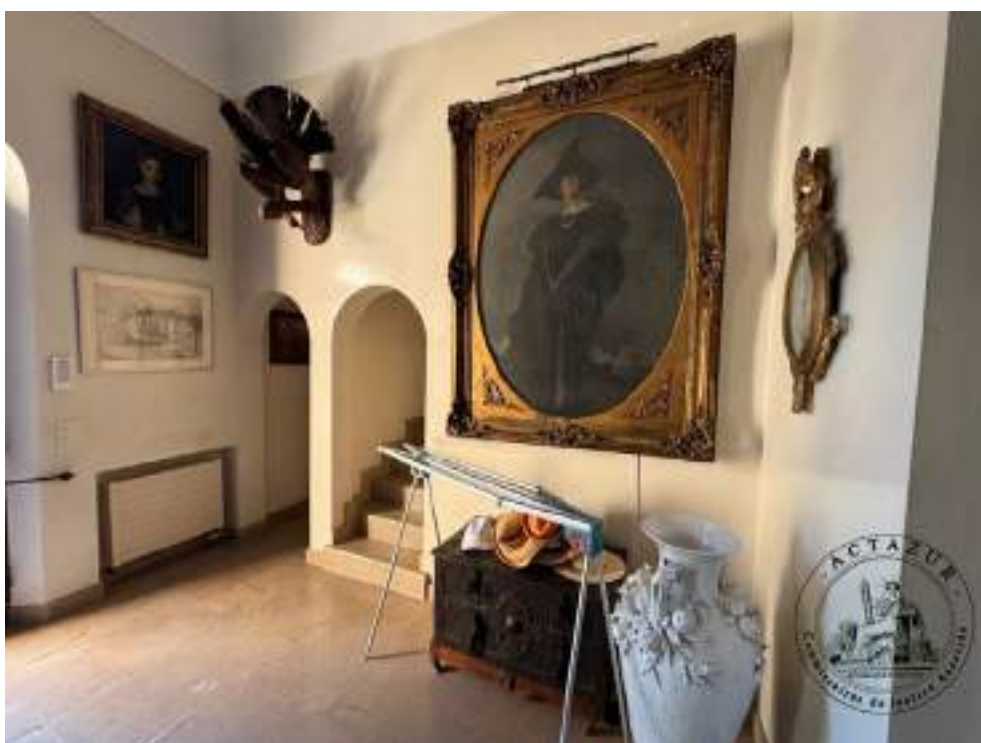
2.1 VILLA PRINCIPALE

2.1.1 REZ-DE-CHAUSSEE

2.1.2 Entrée



1.



2.



3.



4.



5.

2.1.3 Salon



1.



2.



3.



4.



5.



6.

2.1.4 Salle à manger



1.



2.



3.

2.1.5 Cuisine



1.



2.



3.

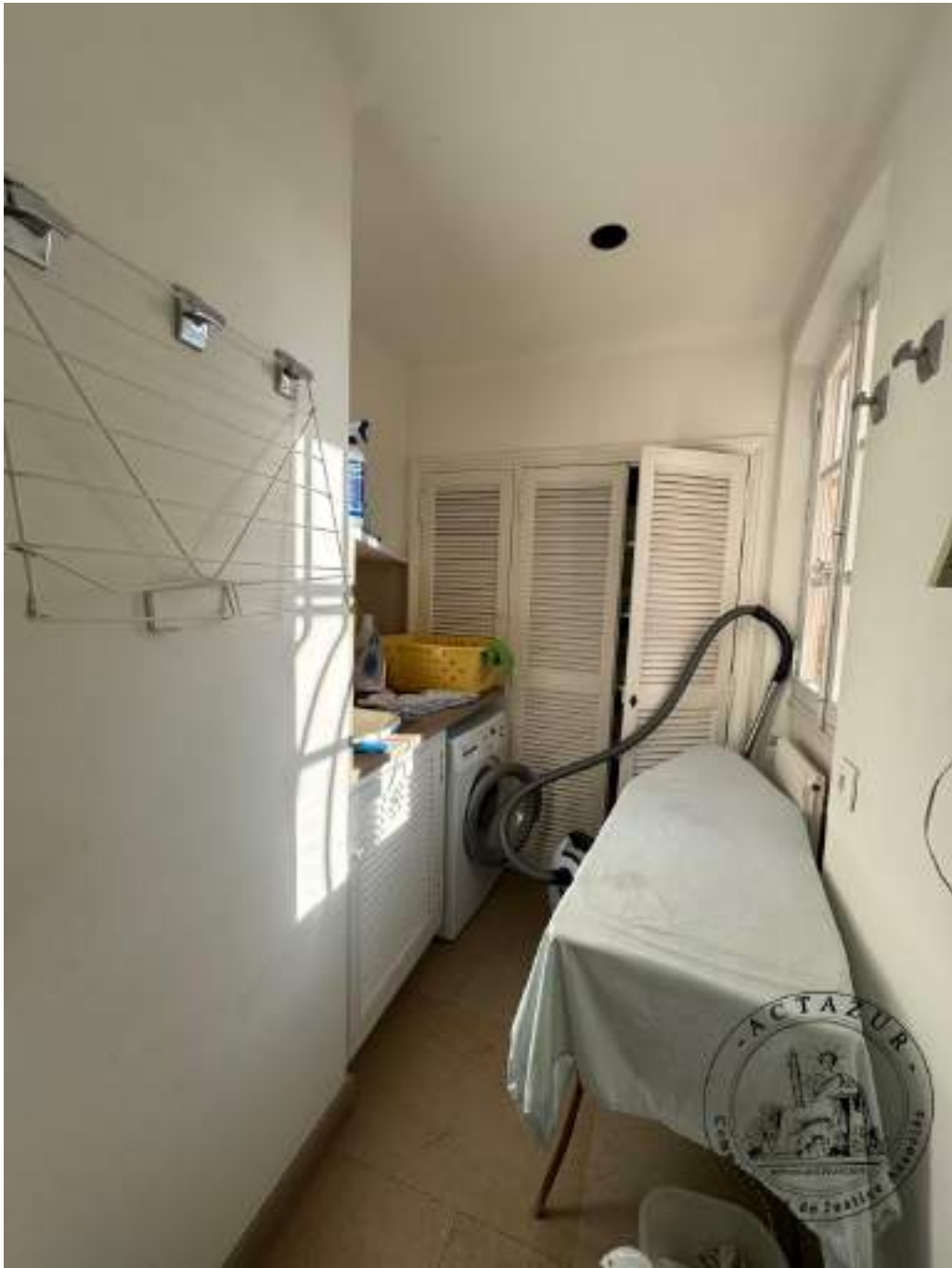


4.

2.1.6 Buanderie et son dégagement vers l'entrée et le sous-sol



1.



2.



3.

2.1.7 Dégagement (Salon - Chambres - Etage)



1.

2.1.8 Chambre 1 avec salle de bain et WC



1.



2.



3.



4.



5.



6.



7.

2.1.9 Dégagement (Chambres 2 et 3)



1.

2.1.10 Chambre 2 avec salle de bain, douche et WC



1.



2.



3.



4.

2.1.11 Couloir



2.1.12 Chambre 3



1.



2.



3.

2.1.13 ETAGE

2.1.14 Escalier & Palier





2.

2.1.15 Chambre 4 avec salle de bain et WC



1.



2.



3.



4.



5.



6.





2.1.16 DEMI-ETAGE

2.1.17 WC



1.



2.



3.



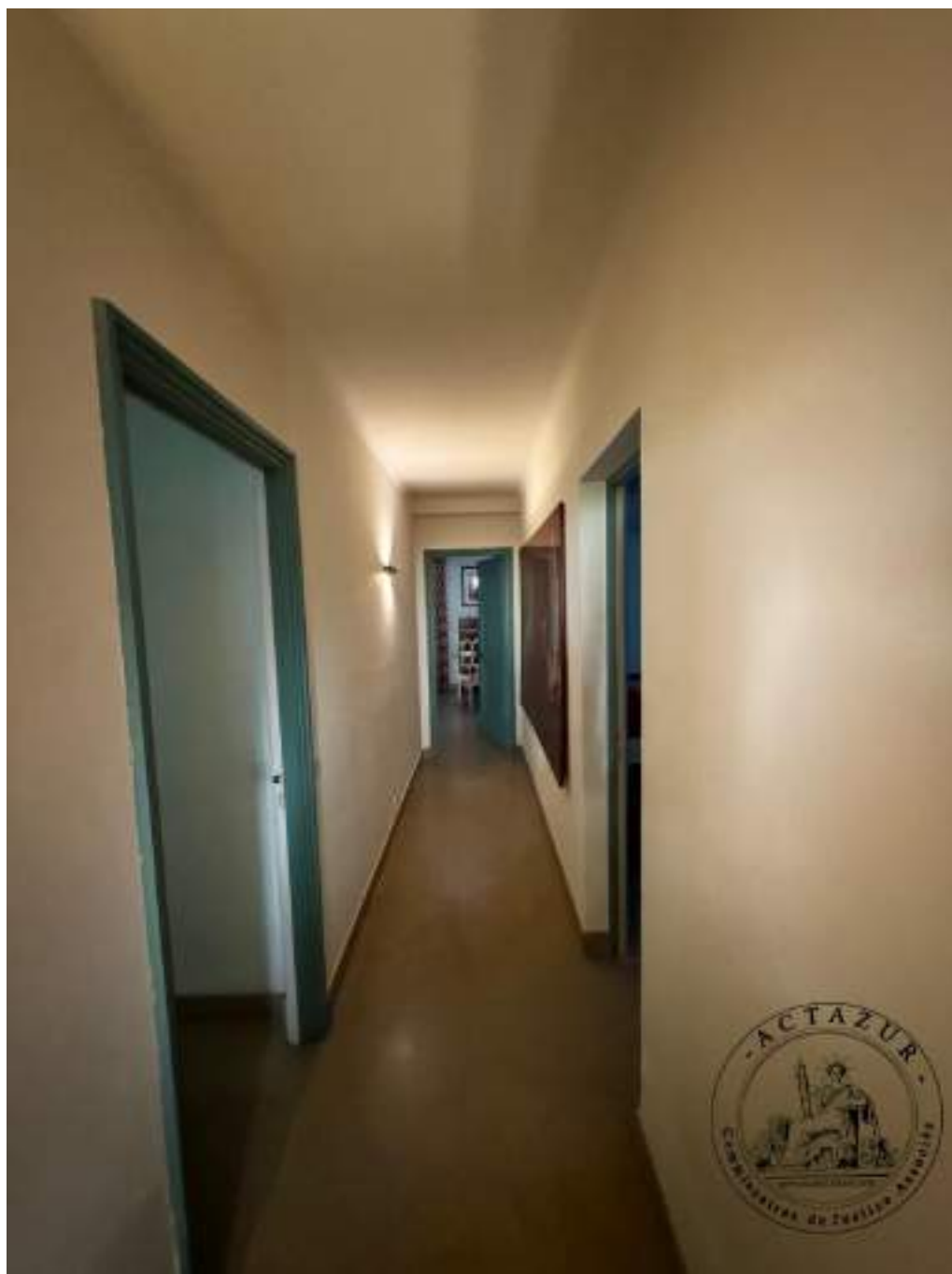
4.



5.

2.1.18 REZ-DE-JARDIN

2.1.19 Escalier et dégagement





2.

2.1.20 Chambre 5



1.



2.



3.

2.1.21 Dégagement



1.

2.1.22 Salle de bain



1.



2.



3.

2.1.23 Salle d'eau avec WC

2.1.24 Chambre 6



1.



2.



3.



4.

2.1.25 Chambre 7 avec salle d'eau et WC



1.



2.



3.



4.



5.

2.1.26 SOUS-SOL



1.

2.1.27 Dégagement



1.



2.

2.1.28 Buanderie



1.



2.



3.



4.

2.1.29 Chaufferie



1.



2.



3.



4.

2.1.30 Autre espace à hauteur très réduite



1.

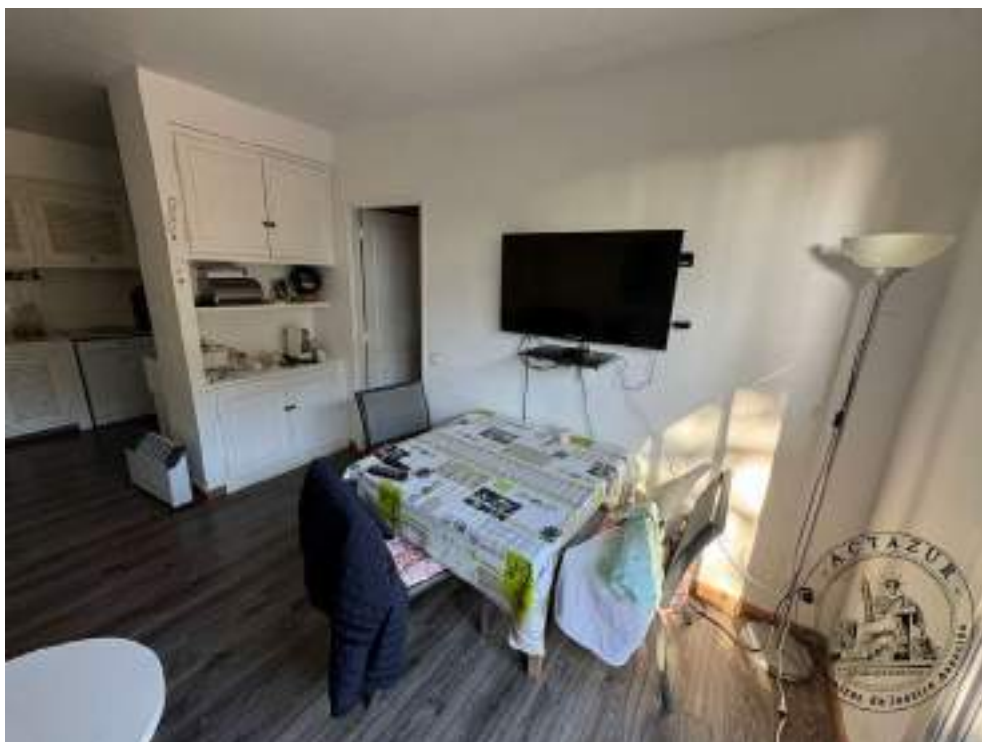


2.

2.2 VILLA SECONDAIRE dite de gardien

2.2.1 REZ-DE-CHAUSSEE - Logement n°1

2.2.2 Séjour



1.



2.



3.

2.2.3 Cuisine



1.



2.

2.2.4 Salle d'eau avec WC



1.



2.

2.2.5 Chambre



1.



2.

2.2.6 ETAGE - Logement n°2

2.2.7 Entrée - Dégagement - Couloir



2.2.8 WC



2.2.9 Salle de douche



1.



2.

2.2.10 Chambre 1



1.



2.

2.2.11 Chambre 2



1.

2.2.12 LOCAL PISCINE



1.



2.



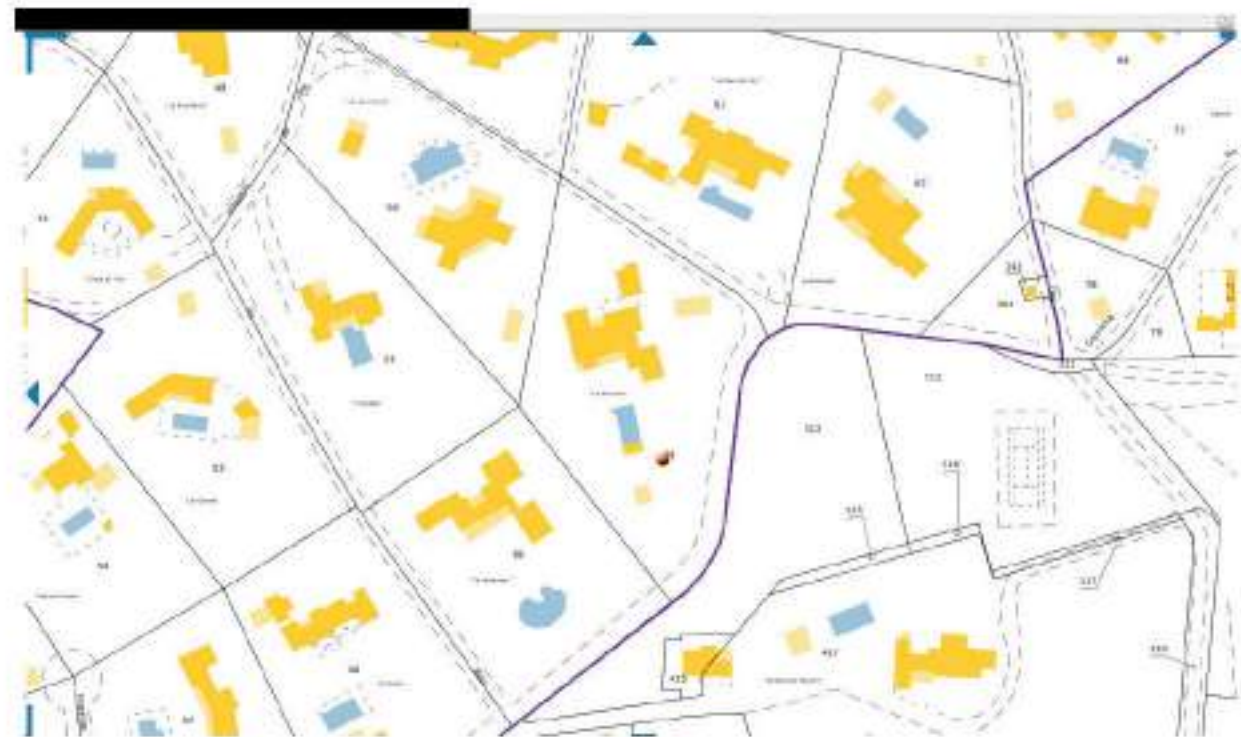
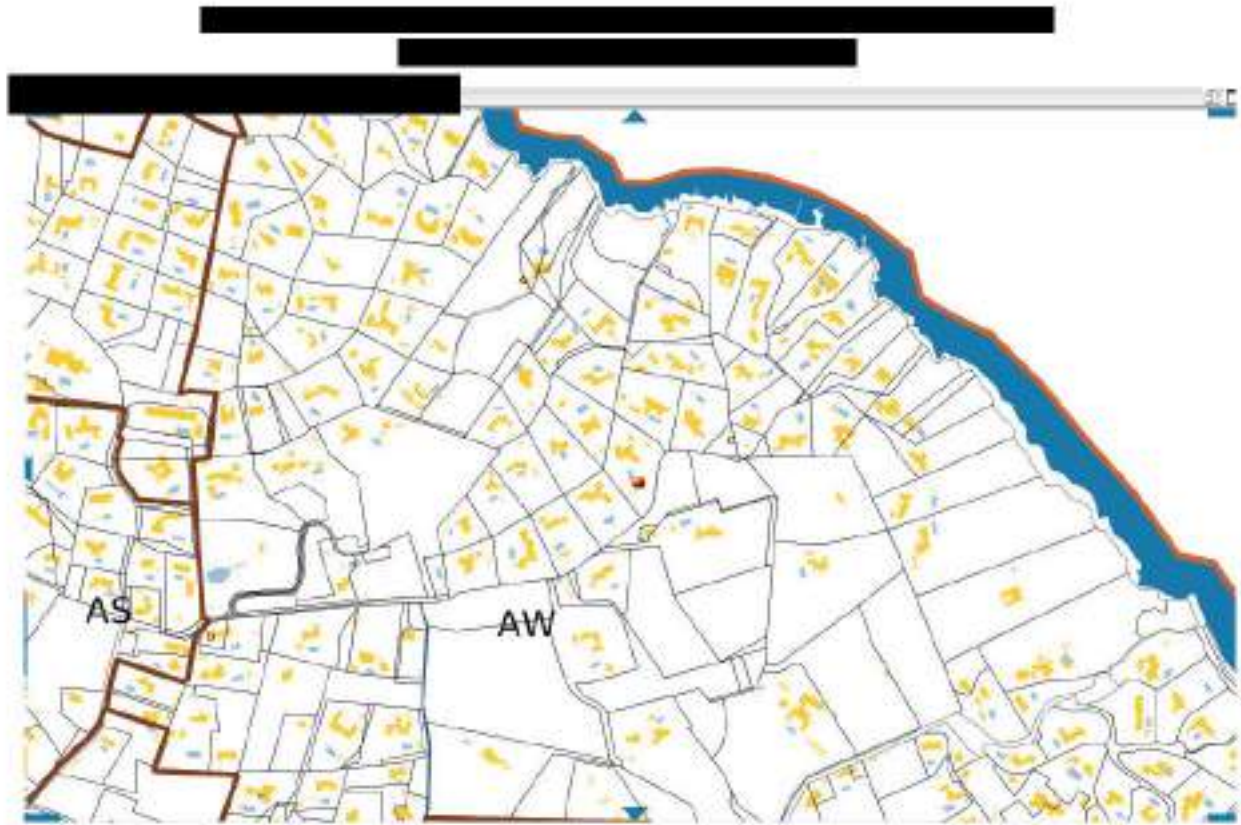
3.

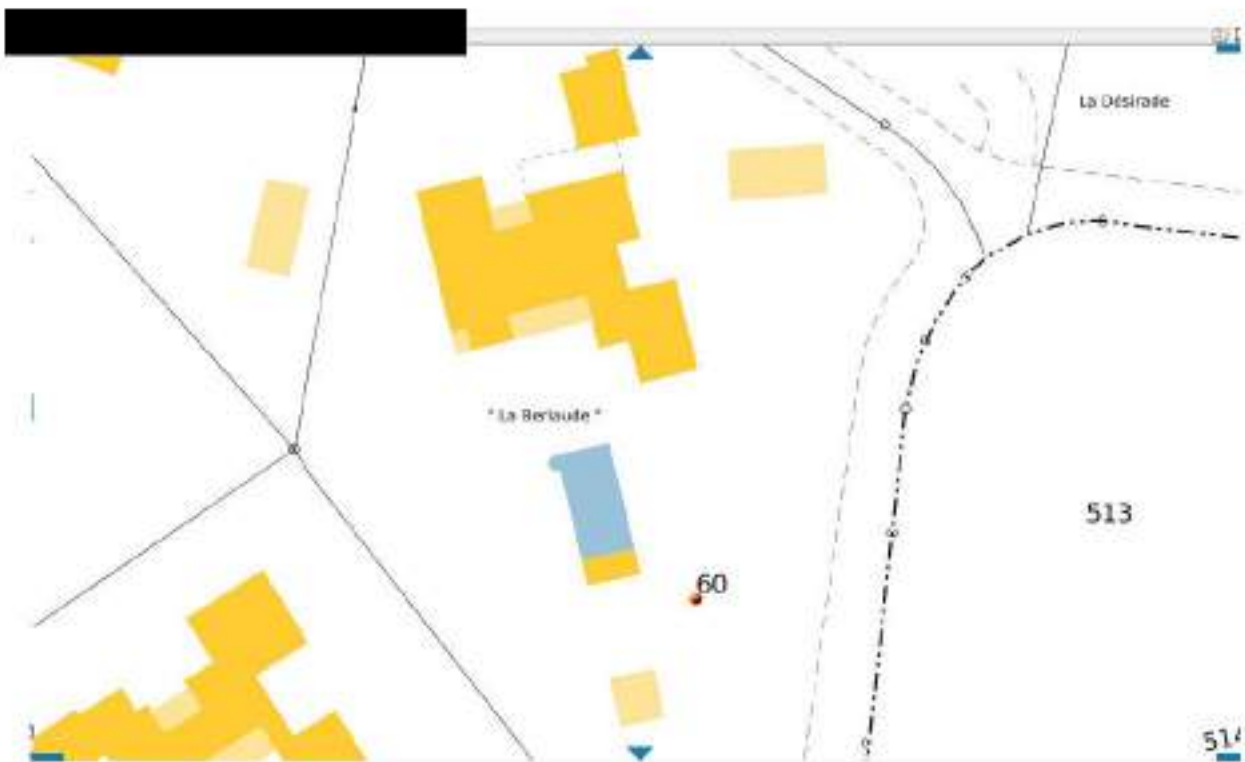


4.



5.









[REDACTED]





SELARL ACTAZUR
W. RAMOINO - N. WISS
COMMISSAIRES DE JUSTICE ASSOCIES
Résidences GIORDANENGO
27 Avenue Lazare Carnot - Entrée A
83300 DRAGUIGNAN



☎ : STANDARD : 04 94 68 00 16
☎ : CONSTATS : 04 94 68 15 18
☎ : URGENCE CONSTAT : 06.20.570.738

**ATTENTION CHANGEMENT
D'ADRESSE MAIL**

Mail : contact@actazur.fr

Horaires d'ouverture de l'Etude :
7 h 30 - 18 h 00 NON STOP
FERMETURE 17H le vendredi

IBAN.FR76 1910 0000 1043 6061 3290 385
AGRIFRPP891 (CREDIT AGRICOLE)

SIRET : DRAGUIGNAN 503 675 585
D65 INTERCOMMUNALE FR 08 343 197 927

REFERENCE A RAPPELER :

Dossier : 133693

Affaire : [REDACTED]

Responsable : VC

Mail : contact@actazur.fr

6398-0902

Service : 62

VOS REFERENCES

Paiement sécurisé sur le site et
consultation web :
<https://www.actazur.fr>

Paiement sécurisé par carte bancaire à distance,
sur simple appel téléphonique à l'Etude



Conformément à l'article 29 de la loi Informatique et
Libertés du 6 Janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit
d'accès et de rectification aux informations vous
concernant. Pour exercer ce droit, veuillez-vous adresser
aux personnes habilitées de l'Etude.

DRAGUIGNAN le 05 FÉVRIER 2024

Pensez à communiquer avec nous / payer sur notre site : www.actazur.fr



Monsieur le Président,

Dans l'affaire référencée en marge, une procédure de saisie immobilière a été diligentée à l'encontre de



1°) En vue de la rédaction du cahier des charges et dans le cadre du décret n° 96-97 du 7 Février 1996 relatif à la protection contre l'amiante, je vous remercie de m'indiquer si l'immeuble, dans lequel sont situés les biens et droits immobiliers saisis, est concerné par ce texte. Dans l'affirmative, je vous remercie de m'adresser une copie du résultat des contrôles effectués au regard de la législation et quelles sont les mesures qui ont été prises ou les travaux qui ont été préconisés ou entrepris.

Vous voudrez bien également me transmettre tout résultat concernant les recherches qui auraient été faites concernant les risques d'exposition au plomb ainsi que le problème des insectes xylophages ainsi que le cahier d'entretien de la copropriété.

2°) Je vous remercie également de m'indiquer le montant des charges de copropriété éventuellement impayées à ce jour et me remplir le petit questionnaire annexé à la présente ?

3°) Pouvez-vous enfin me communiquer tout renseignement que vous jugerez utile de me communiquer à l'attention des adjudicataires, notamment la copie du bail, si ces lots font l'objet de locations saisonnières, le montant approximatif des appels de charges trimestriels, une copie des trois derniers procès-verbaux d'assemblée générale....

En vous remerciant à l'avance et dans l'attente de vous lire, veuillez agréer, Monsieur le Président, mes salutations distinguées

ACTAZUR
BERGE RAMOINO WISS

TRAVAUX

Exécutés :

- de gros travaux ont-ils été exécutés dans l'immeuble ? OUI NON
nature :

- ont-ils été réglés entièrement ? OUI NON
- solde restant dû par la copropriété ?
- part incombant au vendeur ?

En cours :

- des travaux décidés par la dernière assemblée des copropriétaires sont-ils en cours ?
OUI NON

Nature :

- dans ce cas quelle somme faut-il prévoir pour leur paiement définitif par la copropriété ?

A réaliser :

- Des travaux ont-ils été décidés par la dernière assemblée des copropriétaires ? OUI NON
- Date de celle-ci ?
- Sont-ils commencés ?

- Nature :

- Dans la négative, quelle est la date approximative où débiteront ces travaux ?
- Quelle est approximativement la somme à prévoir pour leur financement total ?

Fournir copies des trois derniers procès-verbaux d'assemblées générale

PROCEDURES

- Y a-t-il des procédures en cours ? OUI NON
Si oui copie assignation et conclusions

URBANISME / SALUBRITE

- L'immeuble est-il frappé d'un arrêté de péril ou d'une interdiction d'habiter ou d'une injonction de travaux ?
OUI NON

- Avez-vous reçu une notification tendant à l'expropriation dudit immeuble ? OUI NON

FONDS D'AMELIORATION DE L'HABITAT - AIDE NATIONALE D'AMELIORATION DE L'HABITAT

- A-t-il été fait appel depuis le 7 février 1953 au Fonds National d'Amélioration de l'Habitat (FNAH) en ce qui concerne l'immeuble en cause ? OUI NON

- Le comptoir des Entrepreneurs a-t-il consenti pour ledit immeuble un prêt destiné à financeras travaux ?
OUI NON

ASSURANCES

- Pour quelle somme l'immeuble est-il assuré contre les risques d'incendie ?
- Quel est le numéro de la police :
- Sa date :
- nom et adresse de la compagnie d'assurances
- nom et adresse du courtier

QUOTE PART DE FRAIS DE COPROPRIETE

- Le vendeur est-il à jour de sa participation ? OUI NON
- Dans la négative, quel est le montant de la provision que le vendeur aura à verser pour faire face aux sommes qu'il pourrait devoir à la copropriété ?

pour charges courantes :

pour travaux :

- Des versements ont-ils été effectués pour la constitution d'un fonds de réserve OUI NON

Dans quel but ?

Dans l'affirmative, montant des sommes versées :

- Montant des charges prévisionnelles pour l'année écoulée

- Copie de la dernière assemblée générale. *cf AG 2023*

RECHERCHE DE LA PRESENCE :

- D'AMIANTE (décret n° 96/97 du 7/02/1996)

- D'INSECTES XYLOPHAGES (loi n° 99-471 du 8 Juin)

- RISQUE D'EXPOSITION AU PLOMB (L32-5 et R32-8 et s. du Code de la Santé Publique)

- Recherches amiante ou de flocage contenant de l'amiante pour les immeubles construits avant le 1^{er} Janvier 1980 et postérieurement ont-elles été faites ? OUI NON

- Si oui, y a-t-il une présence d'amiante ? OUI NON

- A-t-il été fait appel à un contrôleur technique pour des investigations complémentaires ? OUI NON

- Un diagnostic de l'état de conservation des flocages et calorifugeages a-t-il été fait ? OUI NON

Si oui copie de l'attestation SVP

- Des recherches sur la présence de parasites du bois par un contrôleur technique ont-elles été faites ? OUI NON

- Si oui, y a-t-il une présence de parasites ? OUI NON

Si oui copie de l'attestation SVP

- Des recherches sur les risques liés au plomb, par un contrôleur technique, ont-elles été faites ? OUI NON

- Si oui, quels en ont été les résultats (en fournir copie)

DOSSIER INTERVENTION ULTERIEURE SUR L'OUVRAGE

(Loi n° 93-1418 du 31 décembre 1993)

- L'immeuble dont s'agit a-t-il fait l'objet d'un ordre de service d'exécution de travaux postérieur au 31 Décembre 1994 ? OUI NON

- Si oui un dossier d'intervention ultérieure sur l'ouvrage a-t-il été remis au Maître d'ouvrages ? OUI NON

Si oui copie

- Si oui un procès verbal de transmission a-t-il été dressé ? OUI NON

Si oui copie

Délivré par le Syndic :

[REDACTED]

SIGNATURE + CACHET

[REDACTED]

SELARL ACTAZUR
W. RAMOINO - N. WISS

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

Reconnaissance du Quorum

L'Assemblée Générale nomme deux scrutateurs en la personne de [REDACTED]
[REDACTED]
[REDACTED] contrôle la feuille de présence et vérifie les pouvoirs.

La liste d'émargement est signée par les membres présents, tant en leur nom qu'en celui des pouvoirs qu'ils détiennent.

Les propriétaires présents ou représentés (lots) sont au nombre de 149 (93 représentés et 56 présents) sur les 231 que compte l'Association. Ils possèdent ensemble 725 797 m² sur les 1 109 129 m² que contient le périmètre de l'Association et disposent de 661 voix sur les 1010 que comporte l'Association (441 représentés et 220 présents). Les Propriétaires présents et représentés représentent 64.50 % du total des voix.

L'Assemblée peut donc délibérer avec le Quorum requis.

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

Total

Présents

RESUME DE LA LISTE DE PRESENCE

. Propriétaires (lots)	NB	231	149	64.50 %
. Voix	NB	1010	661	65.44 %
. Superficie	m2	1 109 129	725 797	65.44 %

* * *

PARTS DES LOTISSEMENTS D'ORIGINE

████████████████████

. Propriétaires (lots)	NB	36	23	63.89 %
. Voix	NB	160	101	63.12 %
. Superficie	m2	177 879	112 418	63.20 %

████████████████████

. Propriétaires (lots)	NB	78	52	66.67 %
. Voix	NB	328	228	69.51 %
. Superficie	m2	365 538	252 066	68.96 %

████████████████████

. Propriétaires (lots)	NB	65	40	61.54 %
. Voix	NB	354	226	63.84 %
. Superficie	m2	380 110	242 649	63.84 %

HORS LOTISSEMENT

████████████████████

. Propriétaires (lots)	NB	4	3	75.00 %
. Voix	NB	19	13	68.42 %
. Superficie	m2	20 614	14 116	68.48 %

████████████████████

. Propriétaires (lots)	NB	48	31	64.58 %
. Voix	NB	149	93	62.42 %
. Superficie	m2	164 988	104 548	63.37 %



0. COMPOSITION DU CONSEIL SYNDICAL

[REDACTED] = renouvellement de mandat

1.

[REDACTED]
[REDACTED]
[REDACTED] its rapports, comptes, propositions, QUITUS ET
RESOLUTION.

21. OPERATION DE VENTE CONCERNANT LES PARCELLES AV 106 ET AV 107,
ACHAT D'UNE PARCELLE A CREER AMENAGEE EN CHEMIN PIETON ET
RENONCIATION A UNE SERVITUDE DE PASSAGE ([REDACTED])

22. PROPOSITION D'AIRE DE JEUX POUR ENFANTS

23. ARCHITECTURE ET TRAVAUX EN COURS

- Modification des Cahiers des charges
- Modification du Règlement, article 2-3-3

24. HELICOPTERES

- Situation sur la réglementation
- Renouvellement des demandes de dérogation en application de l'Article 3-22 du Règlement :

- Demandes de dérogation en cours, en application de l'Article 3-22 du Règlement :

25. POINT SUR L'ANIMATION CULTURELLE ET SPORTIVE [REDACTED]

- Point sur la saison 2023

26. QUESTIONS DIVERSES

-

27. PROCHAINE ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Handwritten mark

[REDACTED] démarre la séance et remercie les personnes présentes et particulièrement [REDACTED] qui a eu la gentillesse d'accueillir l'Assemblée Générale dans sa propriété pour la deuxième année.

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]



[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

1. [REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[Handwritten signature]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[Handwritten mark]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

✓

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

12

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

HK

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

ll

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

12

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

✓

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

✓

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

33. QUESTIONS DIVERSES

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

✓

[REDACTED]

[REDACTED]

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Le Président

A handwritten signature in blue ink, consisting of a long diagonal stroke followed by a series of loops and a final horizontal stroke.

Les scrutateurs

A handwritten signature in blue ink, featuring several vertical lines on the left and a horizontal line extending to the right.A second handwritten signature in blue ink, appearing as a stylized, cursive set of letters.

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[Handwritten mark]

[REDACTED]